

PROTÉGER CEUX QUI NOUS PROTÈGENT !

Les Services Scientifiques et du Laboratoire de l'ONUDC (LSS)

Manipulation et gestion sûre du risque d'exposition pendant la pandémie de COVID-19 :

Guide à l'intention du personnel des Nations unies et du personnel de sécurité, des agents de la police technique et scientifique, des forces de l'ordre, du contrôle des frontières et d'autres agents de première ligne



L'UNODC LSS a élaboré **des lignes directrices pour la manipulation sûre des substances et la gestion du risque d'exposition** à l'intention des agents des services de répressions et des douanes dans le cadre de la série de lignes directrices techniques et de matériel de formation sur la "**Manipulation sans risque**". Il s'agit d'un document d'orientation fondé sur des données probantes destiné à aider les agents des services répressifs et des douanes à manipuler et à gérer en toute sécurité les substances dangereuses/toxiques et les procédures de sécurité et d'atténuation des risques qui y sont associées.

Compte tenu de la nature des opérations policières et douanières, le risque que les agents soient exposés au COVID-19 dans l'exercice de leurs fonctions habituelles a augmenté de manière significative. Éviter l'exposition secondaire et la contamination croisée sont des mesures importantes dans la lutte contre les infections. Les procédures de sécurité, les protocoles et les mesures prises pour protéger les agents contre le risque d'exposition lors de la manipulation de substances dangereuses/toxiques peuvent également protéger contre l'exposition à des maladies transmissibles telles que COVID-19.

Les lignes directrices donnent des informations pratiques qui peuvent aider à protéger les agents de première ligne contre le risque d'exposition et à prévenir la propagation de COVID-19 tout en leur permettant d'accomplir leurs tâches opérationnelles en toute confiance. Plus précisément, les lignes directrices décrivent les actions pertinentes suivantes :

Les risques et les voies d'exposition

- Exposition de la peau
- Exposition du visage (bouche, nez, yeux, cheveux)

Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuelle

- Contrôles administratifs
- Équipement de protection individuelle, y compris l'équipement recommandé par type d'activité (gants de recherche, masques faciaux, protection des yeux, combinaisons jetables, etc.)

Décontamination et élimination sans risque

- À la suite d'une exposition cutanée
- De l'uniforme ou des vêtements non jetables
- D'équipements de protection individuelle
- Des surfaces et des équipements
- Des officiers canins

Précautions pour les recherches de routine et à haut risque et autres activités opérationnelles

- Le principe de précaution
- Niveaux de protection
- Fouilles personnelles (corporelles)
- Fouille des sacs
- Fouilles de véhicules
- Fouilles de bâtiments
- Fouilles en espace confiné
- Examens et déconstructions de la boîte aux lettres
- Fouilles ou opérations impliquant des unités canines
- Prévention de la contamination croisée



Enfiler des gants en 4 étapes

Étape 1 : Choisissez la taille appropriée ; les gants ne doivent pas être trop lâches ou trop serrés. Inspectez les gants pour détecter tout défaut ou dommage.



Étape 2 : Insérez une main dans le premier gant et tirez la manchette du gant jusqu'au poignet en vous assurant que la manchette soit complètement sortie et que le poignet soit couvert.



Étape 3 : Répétez l'étape 2 pour la deuxième main.



Étape 4 : Assurez-vous que la manchette du deuxième gant est également entièrement déployée et que le poignet est couvert.





Enlever et jeter les gants en 8 étapes

Étape 1 : Pincez et tenez d'abord l'extérieur d'un gant au niveau de la manchette et éloignez-le du poignet.



Étape 2 : Passez vos doigts sous la manchette et tournez le gant de l'intérieur vers l'extérieur en le tirant vers le bas.



Étape 3 : Tirez le gant vers le bas jusqu'à ce qu'il soit retiré de la main, en tenant le gant maintenant à l'envers dans la paume de la main gantée restante.



Étape 4 : Avec la main non gantée, glissez un ou plusieurs doigts sous la manchette du gant restant en haut du poignet sans toucher l'extérieur du gant.



Étape 5 : En tenant le premier gant bien serré dans la paume, retirez le reste du gant vers le bas, loin du poignet, en vous assurant de ne pas toucher l'extérieur du gant.



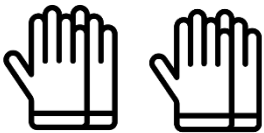
Étape 6 : Tirez le gant vers le bas jusqu'à ce qu'il soit retiré de la main, en tenant le gant maintenant à l'envers dans la paume de la main gantée restante.



Étape 7 : Continuez à tirer le deuxième gant en l'éloignant du poignet, en le retournant, en vous assurant que le premier gant reste à l'intérieur du deuxième. Les mains ne doivent toucher que **l'intérieur** du gant.



Étape 8 : Placez immédiatement les gants retirés dans un sac ou une poubelle à déchets contaminés en vue de leur élimination.



Mettre des gants doubles en seulement 3 étapes

Étape 1 : En suivant la procédure précédente pour enfiler les gants en nitrile, choisissez une deuxième paire de gants en nitrile de taille appropriée (en utilisant une couleur différente si possible).

Étape 2 : Tirez la manchette du gant vers le haut du poignet, en veillant à ce que les manchettes des deux gants soient entièrement dépliées et couvrent les poignets.

Étape 3 : Insérez la main gantée restante dans le deuxième gant en nitrile, de la même manière, en veillant à ce que les manchettes des deux gants soient entièrement dépliées et couvrent les poignets.





Mise en place d'une protection respiratoire en 8 étapes

Étape 1 : Pour mettre un masque à particules N95, tenez le masque dans une main avec des sangles élastiques sur la main, placez-le en position sur le nez et la bouche.



Étape 2 : Soulevez la sangle élastique inférieure au-dessus de la tête et placez-la sous les oreilles.



Étape 3 : Soulevez la sangle élastique supérieure au-dessus de la tête et placez-la à l'arrière de la tête, comme indiqué. Ajustez pour le confort.



Étape 4 : Pincez ou pressez la barrette métallique autour de votre nez pour obtenir une étanchéité fiable.



Étape 5 : Avec les deux mains, vérifiez que le masque respiratoire est bien ajusté autour de la forme de votre visage sans aucun espace. Couvrez entièrement le masque avec vos mains et inspirez fortement pour vérifier l'étanchéité.



Étape 6 : Pour retirer le masque respiratoire, placez une main gantée sur le devant du masque comme montré. Avec votre main secondaire, pincez et tenez les bandes élastiques à l'arrière de la tête.



Étape 7 : Tout en tenant le masque respiratoire dans votre main gantée, soulevez les sangles élastiques au-dessus de votre tête comme indiqué. Ne laissez pas l'extérieur du masque entrer en contact avec des vêtements, des surfaces ou d'autres équipements.



Étape 8 : En utilisant la même main gantée qui tient le masque respiratoire, placez-le directement dans un sac ou une poubelle à déchets contaminés en vue de son élimination. Traitez les gants comme étant contaminés - enlevez-les et éliminez-les selon la procédure d'enlèvement des gants.





Mise en place d'une protection oculaire en 5 étapes

La procédure suivante montre comment se protéger les yeux lorsqu'on porte un masque respiratoire N95 ou similaire.

Étape 1 : Lorsque vous portez des lunettes de sécurité avec un masque respiratoire N95, mettez vos lunettes après avoir fixé le masque. Assurez-vous que les lunettes reposent sur l'arête du nez, au-dessus du haut du masque respiratoire.



Étape 2 : Assurez-vous que les lunettes n'obstruent pas ou ne rompent pas le sceau du masque respiratoire. Notez que les lunettes de sécurité doivent toujours être bien ajustées sur le visage et doivent fournir une protection latérale, comme indiqué.



Étape 3 : Lorsque vous portez des lunettes de protection avec un masque respiratoire N95, placez les lunettes contre le visage dans une position confortable au-dessus du haut du masque respiratoire.



Étape 4 : Avec votre main libre, soulevez la sangle des lunettes de protection au-dessus de votre tête et placez-la à l'arrière de votre tête (ajustez si nécessaire). Utilisez la procédure inverse pour l'enlever.



Étape 5 : Assurez-vous que les lunettes de protection soient placées au-dessus du masque respiratoire, et qu'elles n'obstruent pas ou ne rompent pas l'étanchéité du masque respiratoire. Les lunettes doivent être scellées contre le visage.



Décontamination suite à l'exposition de la peau à un produit chimique en 7 étapes

Étape 1 : En cas d'exposition cutanée, éliminer en toute sécurité tout excès de substance en veillant à ne pas contaminer d'autres zones, par exemple un véhicule ou des vêtements.



Étape 2 : Si vous portez des gants, enlevez-les en suivant la procédure décrite ci-dessus à la rubrique *Enlever et jeter les gants en 8 étapes*, et placez-les dans un sac ou une poubelle à déchets contaminés.



Étape 3 : N'utilisez pas de désinfectant pour les mains à base d'alcool ni de solution d'eau de Javel (hypochlorite), que ce soit avant ou après le lavage.



Étape 4 : Rincez tout excès de matières solides/poudres ou liquides sous une grande quantité d'eau courante.



Étape 5 : Utilisez du savon ordinaire sous l'eau courante.



Étape 6 : Lavez-vous soigneusement les mains et toute peau exposée, comme les poignets ou les bras, à l'eau et au savon.



Étape 7 : Une fois lavés, bien rincer pour enlever tout le savon et la mousse restants, puis sécher.



Laboratory and Scientific Services

United Nations Office on Drugs and Crime
Vienna International Centre, P.O. Box 500
1400 Vienna, Austria

Site: www.unodc.org/lab

E-mail: unodc-lab@un.org

Twitter: [unodc_lab](https://twitter.com/unodc_lab)

Informations complémentaires :

Guide illustré pour l'élimination des produits chimiques

<https://bit.ly/2RF1y47>

**Principes directeurs pour
la manipulation et l'élimination
sans risque des produits chimiques
utilisés pour fabriquer illicitement
des drogues**

<https://bit.ly/3anPs6d>

Stratégie de l'ONUDC sur les opioïdes :

www.unodc.org/opioidstrategy

Dépistage des drogues : <https://bit.ly/34l3hLv>

Rapports SMART: <https://bit.ly/2KfqWJy>

** Cette note d'orientation a été élaborée avec le soutien du Département d'État/Bureau international chargé de la lutte contre les stupéfiants et de l'application des lois (US-INL) dans le cadre de la stratégie de l'ONUDC sur les opioïdes.*